



« Sage-femme, une profession médicale  
pour la santé des femmes »

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction de l' ONSSF à l'étude de l'UFC QUE CHOISIR sur les Déserts  
Médicaux,

22 novembre 2023

Dans son [Etude](#) publiée en début de semaine, les rédacteurs ont tenu des propos qui ont choqué la profession de sage-femme.

### Consulter une sage-femme : un choix par défaut ?

Nous avons été particulièrement heurtés par la phrase de la page 32 : *"Pas étonnant, dans ce contexte, que de nombreuses patientes se rabattent sur les sage-femmes pour leur suivi de routine"*.

Elle laisse entendre que le suivi des femmes pour leur santé gynécologique nécessite obligatoirement le recours à un gynécologue.

**En 2023, c'est un discours dépassé et dangereux sous entendant que le suivi par une sage-femme serait une perte de chance pour elles.**

Il s'agit purement et simplement d'une désinformation nocive de la part d'une association de défense des consommateurs.

Les femmes ont le choix de leur praticien médical.

**Non, le choix de consulter une sage-femme en première intention n'est pas un choix par défaut !**

**Les sages-femmes sont en première ligne pour assurer le suivi gynécologique de prévention des femmes en bonne santé.**

Contact presse : Caroline COMBOT, Présidente, 06.82.14.29.14



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ONSSF.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



Bouton